

L'ELECTROHYPERSENSIBILITE ET LE COMPTEUR LINKY

Présentation :

MS correspondante de l'association « Robin des toits » pour la région de Poitiers
Porte-parole de l'association « Alter-ondes 86 » (siège à Migné-Auxances 86440
rue du Quéreux : 05 49 51 57 46)

Ce sont des associations qui fédèrent les individus et les groupes qui militent pour le maintien de la sécurité sanitaire des populations exposées aux nouvelles technologies de communication (tel. portable, Wi-Fi antennes-relais, Bluetooth, compteurs communicants...)

Nous œuvrons avec l'association de Vouneuil sous Biard : « Initiatives citoyennes » et avec l'association de Chauvigny « consciences citoyennes ».

Nous sommes actuellement 19 personnes EHS dans notre association.

EHS ? Qu'est-ce que c'est ?

Parlons d'abord des symptômes :

- Douleurs plus ou moins importantes au cerveau
- Perte d'équilibre et chutes
- Brûlures au visage ou sur les bras et cela devant un ordinateur en fonctionnement
- Tachycardie en présence d'antennes ou dans des lieux où l'électro smog est intense
- Fatigue intense
- Problème de sommeil
- ...

Ces symptômes apparaissent au bout d'un certain temps d'exposition, variable d'une personne à l'autre, 5mn à 1 heure et disparaissent en fonction du degré d'atteinte (jusqu'à 48 heures de douleurs intenses pour les plus atteints)

Il est impossible pour une personne EHS de rester près d'une antenne, d'un tel portable, du Wi-Fi, Bluetooth

Certaines personnes très EHS sont exclues de notre société, car elles ne supportent même plus les lieux électrifiés.

Cela a pour conséquences immédiates :

- La perte de leur travail et donc de leur salaire
- La perte de leurs relations professionnelles et souvent amicales car les personnes amies ne comprennent pas le problème.
- L'isolement devient plus ou moins total.
- Et en cas extrême la perte de leur habitat les poussant à vivre en forêt.

Pour ma part, le niveau d'atteinte ne me permet plus :

- d'avoir un tel. Portable
- de regarder la télévision
- Nous avons remplacé le DECT par un tel à fil fixe
- Nous avons câblé avec un câble ETHERNET de la box à l'ordinateur
- Nous n'avons donc pas de Wi-Fi, pas d'objets connectés quels qu'ils soient
- Nous n'avons aucun appareil qui émet des ondes dans la chambre et le courant est coupé au compteur (pour la chambre)
- Je ne peux plus prendre le train pas plus que l'avion
- Je ne peux pas dormir à l'hôtel ou en chambre d'hôtes
- Les courses en ville sont très réduites.

MAIS aussi :

- plus de parfum, plus de shampoing, plus de produits lavant parfumés, sans rajouts allergisants, produits de soins les plus naturels possible, plus de teinture...
- Dans la maison : Entretien au savon noir, vinaigre blanc, bicarbonate de soude etc...
- Pas de meubles neufs, pas de voiture neuve etc...

POURQUOI ?

MCS (chimicosensibilité multiple) et EHS sont les deux versants de la même maladie

MCS : Allergie, incompatibilité à vivre là où il y a des produits chimiques : (Peintures, parfums, colorants, pesticides, produits stop-feu....etc.)

On peut basculer d'une atteinte à l'autre sans préavis.

On peut même être atteint des deux problèmes en même temps.

Le Professeur BÉLPOUME oncologue chercheur a publié en novembre 2015, le résultat de ses recherches auprès de 1216 personnes EHS ou MCS.

Il a démontré qu'EHS et MCS présentent les mêmes symptômes :

-Stress oxydant lié à une inflammation des neurones

- Hyper histaminémie
- Ouverture de la barrière hémato-encéphalique
- Hypo perfusion de la région capsulo-talamique (problème d'oxygénation du cerveau : maladie d'Alzheimer !)
- Déficit en mélatonine ou au contraire augmentation de la mélatonine.

UN DIAGNOSTIQUE pour cette maladie est donc possible !!

- Par analyse de sang (taux d'histamine, marqueurs de stress oxydatifs dont la nytrotirosine)
- Par analyse d'urine (mélatonine, marqueurs de stress)
- Radio du cerveau (Encéphaloscanner pulsé)

OR nous constatons tous, nous EHS, que lors de séjours prolongés dans des zones blanches c'est-à-dire dépourvues d'ondes électromagnétiques ARTIFICIELLES, nous n'avons pas de problèmes de santé !!!

UN portable, on peut choisir de ne pas en avoir.

On peut « choisir » de vivre dans une maison non électrifiée loin d'un village, dans les bois !

MAIS on ne peut et ne DOIT pas, paraît-il, échapper au compteur « Linky » à sa pose et ensuite à son Champ électromagnétique 24 heures /24, ni échapper aux répéteurs et concentrateurs qui le rendent opérationnel et qui fonctionnent en ondes pulsées !

On ne peut pas non plus, MEME SANS COMPTEUR, échapper au CPL (Courant Porteur en Ligne) qui circulera d'une maison à l'autre afin de transporter les informations inhérentes à nos consommations.

Notre circuit électrique, dans nos maisons, installé pour recevoir du courant électrique alternatif de 50 Hertz va recevoir du courant de fréquence 70KHZ sans blindage (l'intensité étant multipliée par 1000) qui créera des champs électromagnétiques dans chaque pièce (y compris les chambres) que nous ne pourrions pas supporter !

OR notre équilibre physiologique de « bien portant » est déstabilisé par le contact avec des champs E M de faible intensité, mais permanents, d'où les nombreux cancers (neurinomes, gliomes, leucémie ...)

Les EHS et MCS ne pourront pas vivre dans ces lieux qui provoqueront d'autres EHS par leur concentration en électro smog (Linky, Gaspar, Aquarius, répéteurs, concentrateurs 24 h /24 rajouté à l'électro smog existant « grâce » aux technologies de la téléphonie mobile)

TROP ! C'EST TROP !!! C'EST INFERNAL ! C'EST INVIVABLE !!!!!

Nous revendiquons l'arrêt du déploiement du « LiNKY »

Nous avons le droit de vivre, ou de survivre, tout simplement.

La majorité de la population revendique une couverture totale du territoire, pour son « bien-être », pour communiquer vite et bien, paraît-il (ce dont on peut douter quand on voit la société envahie, court-circuitée dans ses moindres actes par ce gadget)

Nous, nous revendiquons, des zones blanches, pour survivre, pour nous reposer et récupérer !

Je vous conseille un livre :

MARTIN BLANK « ces ondes qui nous entourent »

Ce scientifique américain, travaillant depuis 30 ans sur les effets des ondes E M artificielles a fait une déclaration en ouverture de session à l'ONU en mai 2015 soutenu par une pétition signée par 160 chercheurs. Tous s'élèvent contre les effets toxiques pour notre santé des nouvelles technologies de communication !!! Je vous fais part des premières phrases de son intervention :

« Je suis ici avec des infos dérangeantes sur nos gadgets favoris : tel portables tablettes wifi compteurs intelligentsIls endommagent les cellules vivantes de notre corps et tuent beaucoup d'entre nous prématurément. Nous demandons aujourd'hui que ce problème soit mis à l'ordre du jour.

Nous avons créé quelque chose qui nous fait du mal et cela devient impossible à contrôler

NOS ENFANTS SONT EN DANGER ! »

http://videos.next-up.org/EhsTvNews/CEM_Appel_Scientifiques_ONU_11_Mai_2015/

Ne croyez pas SVP qu'il n'y a rien de prouvé, c'est faux !!! Il y a pléthore de résultats de recherches indépendantes ! (rapport BIO -Initiative de 2009 et de 2012 travaux, du prof AUBINEAU, du prof ADLKOFFER, du prof HARDELL ...)

Les opérateurs les industriels, les scientifiques aussi qui vivent grâce aux nouvelles technologies entretiennent le doute afin de faire perdurer leur profit.

Le Linky n'échappe pas à cet effet !

Nous assistons aux mêmes attitudes du monde industriel et scientifique que pour l'amiante et le tabac !

OR :

- Les champs électromagnétiques sont déclarés « cancérogènes possible » depuis 2011 par l'OMS.
- Les assurances qui prennent en charge les grandes entreprises (lloyd) refusent d'assurer les risques liés aux ondes électromagnétiques.
- Nous avons un principe de précaution dans notre constitution, nous ne l'appliquons même pas pour nos enfants !

REFLECHISSEZ :

- Lorsque votre portable ne passe pas
- Lorsque la « couverture » ne vous semble pas suffisante
- Pensez à nous et aux futurs « malades »
- Pensez que des enfants, vos petits-enfants, vos enfants peuvent un jour être atteints d'EHS
- Cela voudra dire : PLUS d'école, PLUS d'étude, PLUS de métier.

- Vous- même, quelqu'un de votre famille, pouvez être atteint !

Moi, je n'étais pas EHS. Je le suis devenue en utilisant trop mon portable, en le laissant près de ma tête la nuit !

REFLECHISSEZ : LE PRINCIPE DE PRECAUTION NE REND PAS MALADE ! IL PROTEGE !!

Monique Savigny